

INFORMATION DESTINÉE AUX DÉTENTEURS D'ANIMAUX

L'information professionnelle destinée aux professions médicales peut être consultée sur le site

www.tierarzneimittel.ch

NOTICE D'EMBALLAGE

Bisolvon® ad us. vet., poudre orale pour bovins, porcs, chiens et chats

1 NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ ET DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE FABRICATION RESPONSABLE DE LA LIBÉRATION DES LOTS, SI DIFFÉRENT

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché :

Boehringer Ingelheim (Schweiz) GmbH, Hochbergerstrasse 60B, 4057 Bâle

Fabricant responsable de la libération des lots :

Klocke Pharma-Service GmbH, Strassburger Straße 77, D-77767 Appenweier

2 DÉNOMINATION DU MÉDICAMENT VÉTÉRINAIRE

Bisolvon® ad us. vet., poudre orale pour bovins, porcs, chiens et chats

3 LISTE DE LA (DES) SUBSTANCE(S) ACTIVE(S) ET AUTRE(S) INGRÉDIENT(S)

1 g de poudre contient :

Principe actif :

Chlorhydrate de bromhexine 10 mg.

Poudre à administrer avec la nourriture.

Poudre cristalline blanche.

4 INDICATION(S)

Bovins : bronchite aiguë et chronique, inflammation aiguë des poumons, maladies consécutives à une infestation de vers pulmonaires.

Manifestations inflammatoires et obstruction mécanique de la respiration après aspiration du liquide amniotique chez le veau. Grippe des veaux, grippe des marchands (souvent impossible à maîtriser avec les antibiotiques seuls).

Porc : inflammation pulmonaire aiguë et chronique, grippe des porcelets.

Chien : inflammation pulmonaire aiguë et chronique, toux sèche gênante, maladie de Carré (une maladie virale chez le chien).

Chat : inflammation pulmonaire aiguë et chronique. Dans les cas aigus fébriles, couplé à l'administration d'antibiotiques et/ou de sulfamides.

5 CONTRE-INDICATIONS

Ne pas utiliser en cas d'œdème pulmonaire (accumulation de liquide dans les poumons).

Ne pas utiliser en cas d'hypersensibilité connue au principe actif ou à un autre composant.

6 EFFETS INDÉSIRABLES

Aucun connu.

Si vous constatez des effets secondaires, même ceux ne figurant pas sur cette notice ou si vous pensez que le médicament n'a pas été efficace, veuillez en informer votre vétérinaire ou votre pharmacien.

7 ESPÈCE(S) CIBLE(S)

Bovins, porcs, chiens et chats.

8 POSOLOGIE POUR CHAQUE ESPÈCE, VOIE(S) ET MODE D'ADMINISTRATION

Poudre à administrer avec la nourriture.

1 mesurette contient env. 5 g de poudre.

Bovins : 2 - 3 mesurettes par jour

Veau : ½ - 1 mesurette par jour

Porc : ½ - 1 mesurette par jour

Porcelets par portée : 1 mesurette par jour

Chien : 0,5 - 2,0 g par jour

Chat : 0,25 - 0,5 g par jour

Pour le traitement de groupe des porcs et des veaux, tous les animaux reçoivent 1 g de Bisolvon en poudre par 25 kg de poids corporel par jour pendant 7 jours dès l'apparition des premiers symptômes de toux.

9 CONSEILS POUR UNE ADMINISTRATION CORRECTE

La poudre est destinée à la poursuite du traitement par injection. Elle est extrêmement savoureuse et absorbée sans difficulté lorsqu'elle est saupoudrée sur une petite quantité d'aliment concentré humecté, dissoute dans l'abreuvoir ou administrée telle quelle. Chez les porcs, la poudre est saupoudrée sur la nourriture humectée. Pour les veaux, la poudre Bisolvon est mélangée dans l'abreuvoir.

10 TEMPS D'ATTENTE

Porcs:

Tissus comestibles: 0 jour

Bovins:

Tissus comestibles: 3 jours

Ne pas utiliser chez les animaux producteurs de lait destiné à la consommation humaine.

11 CONDITIONS PARTICULIÈRES DE CONSERVATION

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

Conserver dans un endroit sec, à température ambiante (entre 15°C et 25°C).

À conserver dans l'emballage d'origine.

Durée de conservation après première ouverture du conditionnement primaire: 30 jours.

Ce médicament vétérinaire ne doit pas être utilisé au-delà de la date de péremption figurant après la mention EXP sur la boîte.

12 MISE(S) EN GARDE PARTICULIÈRE(S)

Précautions particulières pour chaque espèce cible :

Aucune.

Précautions particulières d'utilisation chez l'animal :

Aucune

Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament aux animaux :

Les personnes présentant une hypersensibilité connue à la bromhexine devraient éviter tout contact avec le médicament vétérinaire.

Éviter tout contact avec la peau et les yeux. En cas de contact accidentel avec les yeux, rincer abondamment l'œil affecté à l'eau courante propre.

Après l'administration du médicament vétérinaire, se laver les mains et la peau exposée.

Gestation et lactation :

Les études sur des animaux de laboratoire n'ont pas révélé d'effets tératogènes.

Aucune influence sur la fertilité et la lactation n'a été constatée.

Surdosage (symptômes, conduite d'urgence, antidotes) :

Il n'existe aucune étude sur les surdosages pour ce médicament vétérinaire. Les conséquences éventuelles devront faire l'objet d'un traitement symptomatique.

13 PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES POUR L'ÉLIMINATION DES MÉDICAMENTS VÉTÉRINAIRES NON UTILISÉS OU DES DECHETS DÉRIVÉS DE CES MÉDICAMENTS, LE CAS ÉCHÉANT

Ne pas jeter les médicaments dans les égouts ou dans les ordures ménagères.

Demandez à votre vétérinaire ou pharmacien pour savoir comment vous débarrasser des médicaments dont vous n'avez plus besoin. Ces mesures contribuent à préserver l'environnement.

14 DATE DE LA DERNIERE NOTICE APPROUVEE

22.09.2021

Vous trouverez de plus amples informations sur ce médicament aux adresses www.swissmedic.ch et <http://www.tierarzneimittel.ch/>.

15 INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES

Boîte en polyéthylène avec 1 kg de poudre. La boîte contient une mesurette d'environ 5 g de poudre.

Catégorie de remise D: remise en ordonnance sur conseil spécialisé

Swissmedic 55690

Pour toute information complémentaire concernant ce médicament vétérinaire, veuillez prendre contact avec le représentant local du titulaire de l'autorisation de mise sur le marché.